Liberté du Judaïsme

La lettre de L.J.

Présidente d'Honneur : Doris Bensimon ז"ל

L.J. : Siège social 13 rue du Cambodge 75020 Paris N° 201 (septembre-octobre 2026) http://www.liberte-du-judaisme.org **le numéro : 3€**

Éditorial

A l'instar de l'interruption violente du concert de la DJ Barbara Butch, la litanie des incidents anti-israéliens et antisémites cet été 2026 s'inscrit dans la volonté affirmée d'une partie du camp « progressiste » de rendre illégitime tout attachement à un pays - Israël - parant ce harcèlement de vertus humanistes. Que de bruit, de cris et de haine n'entendons-nous pas sur ce sujet…

Garder de la nuance dans un tel déferlement relève de la gageure mais il semble que ce soit le seul chemin aujourd'hui pour conserver une liberté et une dignité mises à l'épreuve un peu partout contre les Juifs et les Israéliens indépendamment de leur position vis-à-vis du problème palestinien. Si la haine défigure tant de personnes, persistent malgré tout ces petits « îlots de résistance » qui refusent le naufrage des consciences où le bien et mal se noient ensemble dans un slogan !
En Israël c'est le 27 octobre qu'en principe la Knesset sera renouvelée. Une inquiétude demeure lorsque nous savons que la démagogie des extrémismes l'emporte bien souvent sur la rationalité.

Dans ce numéro **Isidore Jacubowiez** nous livre un souvenir vieux de soixante-quatorze ans qui remonte à la guerre de Corée. **Martine Jacoster-Morcel, à** travers le 4ème forum des générations de la Shoah, nous invite à réfléchir sur les défis de la transmission. **Martine Cohen** nous instruit sur ce qu'évoque l'expression « franco-judaïsme » et l'évolution de ce modèle, tandis que **Daniel Richter** revient sur la démultiplication des actes antisémites particulièrement dans la sphère occidentale. **Isidore Jacubowiez** revient sur l'histoire et les aléas du **décret Crémieux** et sur un livre **d'Amoz Oz** où l'auteur s'adresse à ces « chers fanatiques » - livre dont le plaidoyer se termine sur une leçon d'optimisme. Avec **Michèle Tauber** nous redécouvrons **Avot Yeshurun**, poète israélien né en Ukraine, émigré en Palestine en 1925. Enfin il est question de fraternité républicaine avec « L'Unisson » **(D.W-W.)**
Dans quelques jours nous fêterons le nouvel an juif. La rédaction souhaite à toutes et tous un nouveau chapitre plein de sens dans le Livre de la vie.

Le Bureau

Barbara Butch…

La Presse : *Le concert de **Barbara Butch** a été interrompu à Grenoble à la suite d'actes de sabotage et de violences.*

La lecture de cet entrefilet m'a ramené 74 ans en arrière : au temps de la guerre de Corée - où Chinois communistes et Américains s'affrontèrent dans la péninsule coréenne de juin 1950 à juillet 1953 - qui se termina par un partage du pays qui dure encore.

Un écrivain d'une certaine renommée, du nom de Roger Vailland, compagnon de route du Parti Communiste Français écrivit une pièce de théâtre



L'ambigu

"*Le Colonel Foster plaidera coupable*".
Cette pièce mettait sévèrement en cause la façon dont les Américains, qui dirigeaient la coalition patronnée par l'ONU, menaient la guerre. Le gouvernement français de l'époque faisait partie de cette coalition avec l'engagement d'un bataillon. Il crut ne pas pouvoir rester indifférent à la présentation de cette pièce prévue au théâtre de l'Ambigu.
Ce théâtre, maintenant disparu, se trouvait sur les Grands Boulevards juste à l'endroit où ceux-ci confluent avec la rue René Boulanger. Je ne sais par quels canaux nous fûmes avertis,
mais nous étions quelques-uns à la porte de l'Ambigu attendant de pied ferme la suite des évènements. Cette suite se déroula à l'intérieur ; quelques gros bras avaient pris place parmi les spectateurs, montèrent sur la scène et empêchèrent le spectacle de se dérouler normalement.
Quelques instants plus tard, selon un scénario bien huilé, la police arriva et interdit la pièce.

Isidore Jacubowiez

4ème Forum des Générations de la Shoah.



Pourquoi les défis ? Plus que jamais nous nous devons de porter le flambeau de la mémoire de nos parents. Dans cette période compliquée, rien ne doit s'effacer. Depuis le 7 octobre 2023, nous sommes face à un antisémitisme qui dormait mais qui n'a jamais lâché. Il est décomplexé et nous n'en connaissons pas ses limites. Ce quatrième Forum Générations de la Shoah nous réunit pour partager, témoigner, transmettre. Nous avons tous un rôle aussi petit soit-il et s'inscrire, y participer est déjà du militantisme. Alors, Liberté du Judaïsme compte sur votre présence à cet événement exceptionnel qui vous fera vivre des échanges avec l'autre par le biais de l'art, de la culture, de la cuisine.

Un autre point, celui-ci, sans enjeu, est de représenter notre belle association. Liberté du Judaïsme est très impliqué *dans le Forum Générations de la Shoah* et, d'ailleurs, deux de nos membres y sont intervenantes. Je cite notre amie Larissa Cain, rescapée du ghetto de Varsovie qui parlera avec Olivier Lalieu, historien du Mémorial de la Shoah de sa transmission aujourd'hui, et notre amie Odile Volf qui s'entretiendra avec Daniel Aptekier-Gielibter sur sa place dans la transmission à titre de conjointe de survivant. Une belle phrase d'Odile au moment où je lui ai demandé si elle accepterait de participer : *« bien sûr, si cela peut faire avancer cet important devoir de mémoire ».*

Et si nous pointons l'ensemble des ateliers, nous retrouverons Corinne Rachel Kalifa dans l'atelier *« La parole aux historiens et documentalistes de la Shoah »* qui va échanger avec les professionnels qui travaillent et qui restituent le travail de recueil de témoignages, de collecte d'archives ou encore d'aide à la recherche, auprès des survivants et des familles. Notre amie représente certes les A.M.E.J.D (Association pour la Mémoire Enfants Juifs Déportés), elle n'en reste pas moins la personne indispensable qui nous a permis une belle avancée dans la gestion des conférences hybrides, en présentiel avec visioconférence(zoom). Marianne Samuelson,psychanalyste, nouvellement membre de *Liberté du Judaïsme*, interviendra avec Michel Borzykowski sur le thème presque insoluble *« Comment transmettre l'histoire de ma famille sans transmettre les traumatismes de la Shoah ?»*. pour mémoire, son intervention au mois de mai 2026 à Liberté du Judaïsme sur *« Quel impact du 7 octobre sur la santé mentale individuelle et collective ? Comment y faire face ?»* Nous imaginons combien cette discussion se mènera à fleur de peau par Michel Borzykowski musicien Klezmer et président du Réseau Générations Shoah Genève.

Il est certain que ce *Forum* sera aussi enrichissant voire-davantage que les précédents. Et nous pouvons être fiers de l'activité de nos membres dans ce *Forum* car nous restons convaincus que ces « défis de la transmission » sont l'œuvre de passionnés d'un ensemble d'associations qui savent que la transmission passe par *une mémoire toujours vivante*. Une amie qui fait partie du Comité d'Organisation du Forum a dit une belle phrase reproduite en couverture *« Parce que la mémoire porte aussi une espérance »*. Voilà un thème propice à nos échanges sur « LJadhérents » notre forum de discussions toujours animées. Danièle, notre chère Présidente, cher Claude, cher Isidore, Chers Tous, à vos plumes et …rendez-vous les 10,11 et 12 octobre au *4ème Forum Générations de la Shoah* !

Martine Jacobster Morcel

La Lettre de L.J.
Rédaction et administration

13 rue du Cambodge 75020 Paris
Directrice de la publication : Danièle Weill-Wolf,
Comité de Rédaction : Danièle Weill-Wolf, Simone Bismuth, Albert Szyfman , Jacques Bodereau, Isidore Jacubowiez, Martine Jacobster Morcel.
Impression : CopyPro 26 avenue Gambetta 75020 Paris
Dépôt légal à la parution ISSN 1145-0584
Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur

Vers un nouveau franco-judaïsme ?



L'expression "franco-judaïsme" aujourd'hui utilisée pour évoquer la synthèse moderne entre appartenance juive et citoyenneté française est en fait très récente. Sa confusion courante avec le modèle "israélite" forgé au 19ème siècle, chez les analystes comme les acteurs engagés de la vie juive, empêche de voir combien ce modèle a fortement évolué, jusqu'à être progressivement abandonné après la 2ème guerre mondiale.

1-Les premiers écarts au modèle israélite

Avant d'accéder à l'égalité des droits individuels par le décret d'émancipation de 1791, les Juifs de France ont dû renoncer à l'autonomie interne qui réglait la vie courante de leurs trois "nations" (les "Allemands" d'Alsace, les "Portugais"" de la région de Bordeaux, et les "Juifs du Pape" autour de Carpentras-Avignon). Leur réunion au sein de l'institution du Consistoire, créée par Napoléon en 1808, ne signifia pas pour autant la disparition de leurs spécificités religieuses et culturelles. L'événement majeur de leur émancipation, salué alors à travers toute l'Europe, fut célébré par les Juifs de France qui virent dans leur pays une "nouvelle Terre promise" comparant la Seine qui coule à Paris au "Jourdain", considérant la déclaration des droits de l'homme comme annoncée dans les valeurs prophétiques du judaïsme, et soulignant dans celui-ci les valeurs universelles de justice, amour du prochain, et charité. Dans cette parfaite adéquation entre leur appartenance à la France et leur adhésion au judaïsme, celui-ci était alors reformulé en des termes religieux nouveaux : une croyance, des pratiques, un culte célébré dans un "temple" ; la notion de "retour à Sion" fut interprétée en termes spirituels, afin d'écarter tout risque d'interprétation politique pouvant être liée à une "nation juive". Malgré certaines résistances (en Alsace notamment), l'acculturation progressive à ce modèle s'effectua par les livres d'instruction religieuse pour les enfants édictés par le Consistoire.

Cette nouvelle vision du judaïsme et de son intégration dans la France moderne fut désignée par la suite sous les expressions d'"israélitisme" ou de "modèle israélite", en reprenant l'adjectif "israélite" adopté par les Juifs de France pour écarter les connotations négatives du terme "juif" (déicide, usurier). La transformation du judaïsme en une confession privée, représentée par une institution unique et permettant d'accéder à la pleine citoyenneté du pays de résidence, s'accompagna d'une adhésion enthousiaste à la nouvelle Nation, malgré tous les obstacles ou les régressions de l'égalité des droits qui eurent lieu par la suite aux 19ème et 20ème siècles. Le slogan adopté en 1809 par le Consistoire, "Patrie et religion", traduit très exactement les composantes de ce modèle israélite. Un "modèle" qui fut repris par d'autres communautés juives en Europe 1)
Mais des écarts à ce modèle apparurent dès la deuxième moitié du 19ème siècle, qui manifestèrent à chaque fois l'expression nouvelle d'une dimension politique de la solidarité juive. Ce fut le cas avec la création en 1860 de l'Alliance israélite universelle (AIU) lorsque celle-ci appuya les revendications d'égalité citoyenne des Juifs dans plusieurs pays d'Europe, puis au moment de l'affaire Dreyfus (1894-1906) lorsque la lutte contre l'antisémitisme rencontra celle pour la justice, puis enfin sous Vichy, lorsque le CRIF fédéra les nombreuses associations créées hors Consistoire, tout en laissant à celui-ci la présidence de la nouvelle fédération. A chaque fois, le judaïsme restait prioritairement une religion et le Consistoire restait son institution représentative incontestée, malgré la fin officielle de son monopole depuis la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905. Les associations cultuelles qui se créèrent peu après, une pour le judaïsme libéral et d'autres pour un judaïsme plus "orthodoxe", restèrent numériquement très marginales et ne cherchèrent aucunement à concurrencer cette institution, qui demeurait ouverte à la majorité des Juifs, croyants et pratiquants ou non.

2-La pluralisation des manières d'être juif en France

La rupture avec ce modèle fut amorcée en fait après-guerre. Le développement d'un judaïsme d'inspiration plus culturelle et séculière fut

facilité par la création en 1949 d'une nouvelle institution, le Fonds social juif unifié (FSJU), qui assura d'abord la coordination de l'action sociale auprès des rescapés et de leurs enfants puis s'engagea dans la création de Centres communautaires sur le modèle nord-américain (2). L'arrivée de quelques 200000 Juifs d'Afrique du Nord dans les années 1950-60, à la suite de l'indépendance des pays du Maghreb (ou de l'expulsion des communautés juives d'Egypte), assura un socle démographique important mais aussi une visibilité nouvelle au judaïsme français, de par la nécessité de construction de nombreuses synagogues, bains rituels, et d'ouverture de boucheries cachères. Ce judaïsme religieux n'en restait pas moins encore "traditionnel", à l'image de la religiosité ouverte et non-exclusive du Consistoire, loin des schémas de l'ultra-orthodoxie qui allait se développer plus tard. Mais c'est en 1967, avec la première manifestation de solidarité avec un Israël menacé par les pays arabes alentour, que cette visibilité dans l'espace public allait transformer en profondeur le judaïsme français. S'affirma alors une véritable pluralisation des manières d'être juif.

A côté d'un renouveau religieux de plus en plus visible (autour de "cercles d'étude" très divers dans leurs options, ou lors des fêtes de Hanouka et d'autres commémorations), la diversité des cultures juives, diasporiques ou israélienne, fut célébrée lors de colloques et de fêtes, au sein de revues également (Combat pour la diaspora, par exemple, d'inspiration néo-bundiste), en même temps que de nouveaux engagements politiques furent mis à l'ordre du jour : non seulement la solidarité affichée avec Israël, mais aussi la lutte contre le négationnisme et l'antisémitisme, et le militantisme autour de la préservation de la mémoire de la Shoah. A cette diversité juive nouvelle correspondit une pluralisation des institutions devenues interlocutrices de l'Etat et considérées comme "représentatives" : le Consistoire demeurait officieusement l'interlocuteur religieux, tandis que le FSJU l'était devenu au plan social et dans le secteur scolaire juif ; quant au CRIF, il prit son indépendance vis à vis du Consistoire en modifiant ses statuts pour que son président soit élu par les associations fédérées (le premier élu fut Théo Klein en 1983) et accrut son rôle politique depuis l'instauration en 1985 d'un "dîner du CRIF" (annuel) au cours duquel son président échange des discours avec le Premier Ministre en exercice ; il joua également un rôle majeur dans la résolution de l'"affaire du Carmel d'Auschwitz" (1985-93).

Depuis les années 1980, cette distinction des champs d'action (le religieux, le culturel et le social, le politique) relativise de fait la place du Consistoire en le limitant à la représentation "religieuse" et peut être analysée comme une laïcisation institutionnelle, une sorte de séparation des pouvoirs/autorités étroitement liée au processus de sécularisation de l'identité juive. L'affichage des expressions juives dans l'espace public (fêtes culturelles ou religieuses, manifestations politiques), associée à la pluralisation institutionnelle, constitue bien une nouvelle étape du franco-judaïsme, clairement en rupture avec sa première forme, l'israélitisme.

Le Consistoire s'est ainsi vu limité à son rôle proprement religieux, mais il va se trouver également contesté à partir des années 1990 dans sa représentativité religieuse. Le nouveau Grand rabbin de France élu à sa tête en 1989, Joseph Sitruk, y fit entrer en effet des rabbins attachés à une stricte orthodoxie qui imposèrent (ou tentèrent d'imposer) des règles plus rigoureuses en matière de séparation des hommes et des femmes dans les synagogues, de conversion au judaïsme ou de cacherout. Il contribua également à rendre le judaïsme plus visible sur la place publique, en organisant par exemple des "Journées de la Torah" (Yom ha-Torah), de grandes fêtes populaires qu'il initia en 1990 au Bourget, incitant lui aussi la communauté juive à sortir d'une trop grande discrétion et à assumer pleinement sa liberté de vivre "ouvertement" son judaïsme.

Or Joseph Sitruk, très populaire dans des cercles traditionnalistes, fut renouvelé trois fois à la tête du Grand rabbinat de France (jusqu'à fin 2008).(3) Ces nouvelles exigences provoquèrent des dissensions au sein de l'institution, tant entre rabbins de différentes sensibilités que parmi les fidèles. Ceux-ci réagirent de manière variable, les uns en quittant ou s'éloignant de leur synagogue habituelle, d'autres en rejoignant les

communautés des courants libéraux ou massortis, étoffant les rangs de ces communautés qui commençaient à prendre leur essor. D'autres encore créèrent des associations "juives laïques" (culturelles).

Aujourd'hui, outre la diversité des situations locales (entre "harédisation" et souhait d'ouverture), on observe une diminution du nombre des synagogues formellement affiliées au Consistoire. Celles-ci, ainsi que les simples "associées" à l'institution, constituent encore la majorité du paysage religieux, ce qui montre l'inertie d'un modèle consistorial rassembleur pour peu qu'il reste ouvert à toutes sortes de croyants et pratiquants. Mais la pluralité des courants religieux (orthodoxes, massortis et libéraux) est désormais bien visible.
Ce nouveau pluralisme, tout comme la vitalité des créations culturelles (littéraires, musicales, cinématographiques), apparaissent comme le signe d'un ancrage en France toujours souhaité, d'une possible recomposition d'un nouveau franco-judaïsme. Dans une société française dont le caractère multiculturel est désormais reconnu, malgré toutes les craintes du public français vis à vis d'un multiculturalisme supposé contraire à "la laïcité française", le développement des relations interreligieuses ou interculturelles, souligne également cet ancrage.

Si le judaïsme français d'après-guerre s'ordonnait autour d'une institution centrale qui ralliait la grande majorité des Juifs, le pluralisme religieux actuel ainsi que l'ouverture de tous ses courants vers l'international apparaissent désormais comme des éléments structurants du nouveau paysage juif français. Ce pluralisme et cette ouverture vers l'international sont le signe d'une vitalité qui contraste tant avec les phénomènes de crainte et de repli observés en France qu'avec les tendances nationalistes apparues ces dernières années au niveau européen. Ces dynamiques opposées rendent plus difficile d'imaginer l'idée même d'un nouveau "franco-judaïsme". Pourtant des facteurs de recomposition de celui-ci sont bien présents. Le futur est plus que jamais entre les mains des acteurs engagés !

Martine Cohen

Martine Cohen est sociologue émérite au CNRS (Groupe Sociétés, Religions, Laïcités)

Notes :

1) Voir le livre collectif dirigé par Patrick Cabanel et Chantal Bordes-Benayoun, *Un modèle d'intégration. Juifs et israélites en France et en Europe aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*. Paris : Berg international Éditeur, 2004.
2) Hobson-Faure, Laura. *Un " Plan Marshall juif ". La présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954*. Paris: Armand Colin, 2013.
3) L'élection à cette fonction pour une durée de 7 ans (renouvelable) fut décidée à la suite de la démission en 1979 du Grand rabbin de France Jacob Kaplan, pour raison de maladie. Jusqu'alors, la fonction était assurée à vie.

Vers l'antisémitisme infini et éternel ?

Difficile de ne pas revenir sur l'antisémitisme si présent alors que j'en ai déjà traité il n'y a pas si longtemps (« Lettre Lj » n° 196 novembre 2025).
La démultiplication des actes antisémites, particulièrement dans la sphère occidentale, est devenue une réalité incontestable, incontournable, de Bondy Beach en Australie, en passant par Londres, Toronto, New-York, Berlin, Paris etc… etc… Ces actes de toutes natures visent pour la plupart les Juifs en tant que tels et plus marginalement les intérêts israéliens.
Dans les milieux que je fréquente, d'un côté la sphère CFDT, d'un autre côté l'ITS (Institut Tribune Socialiste) qui regroupe les anciens du PSU (Parti Socialiste Unifié) toutes sensibilités confondues, l'indifférence domine. D'une manière générale les Juifs sont considérés comme solidaires d'Israël et encore plus lorsqu'il s'agit d'organisations et d'institutions, à moins de se déclarer haut et fort antisionistes et encore. Plus grave peut-être, notamment avec les plus jeunes générations, la discussion est vraiment difficile. Prendre ses distances face aux politiques et stratégies actuelles des gouvernants d'Israël ne suffit pas, car dès qu'une objection est mise en avant pour montrer le partage des responsabilités dans la situation actuelle - par exemple les positions du Hamas, du Hezbollah et de l'Iran - le dialogue se rompt. Trop de morts, de destructions, à Gaza, en Cisjordanie, au Liban. Le fossé est béant pour faire entendre des nuances.
J'ai déjà évoqué le fait qu'une bonne partie des déclarations plus ou moins fracassantes des ministres du gouvernement Netanyahou alimentent

sans cesse à charge les procès à l'encontre d'Israël - pas seulement les propos à l'emporte-pièce, souvent odieux, de l'extrême-droite, mais aussi ceux des ministres de la défense, de la justice, de la culture ou de la diaspora par exemple. Malheureusement il y a peut-être encore plus grave pour l'image d'Israël : la quasi-totalité des études d'opinion font ressortir que depuis les massacres du 7 octobre 2023 une écrasante majorité des Israéliens juifs souhaitent que les palestiniens disparaissent de leur horizon. Pour compréhensible qu'elle soit, une telle vision de l'avenir ne passe pas chez nous, elle alimente le rejet.

La tentation existe, pour protéger les Juifs de la haine antisémite, d'élargir les définitions dans la Loi facilitant ainsi les poursuites judiciaires lorsque l'existence même d'Israël est mise en question. Je ne crois pas trop à ce type d'initiative et le sort du récent projet de loi Yadan en France montre bien les difficultés de prendre les problèmes sous cet angle. En peu de temps une pétition citoyenne visant à bloquer ce projet a recueilli plus de 700.000 signatures sur le site de l'assemblée nationale. A l'ITS l'animatrice d'une réunion a demandé aux personnes présentes de signer ladite pétition « pour éliminer cette loi qui va rendre antisémites tous les défenseurs de la cause palestinienne ». Le projet a été retiré et le gouvernement s'est engagé à présenter un nouveau texte dans les semaines à venir. Dans l'atmosphère actuelle toutes les inculpations éventuelles au nom d'une telle loi vont donner lieu à des mobilisations importantes pour dénoncer une volonté de bâillonner les défenseurs de la cause palestinienne. Nul doute à mon sens que les tribunaux auront bien du mal à prendre des décisions sereines et non contradictoires sous l'effet de telles pressions. Une loi élargissant la définition de l'antisémitisme risque bien d'être contre-productive.

Bien sûr il y a l'enseignement de l'histoire juive et de la Shoah dans les écoles, lequel pourrait donner une autre vision d'ensemble. Je n'y croyais pas trop compte tenu du réflexe bien compréhensible de la majorité des professeurs de ne pas se mettre en danger après des évènements tragiques. J'ai pourtant quelque peu changé d'avis après avoir assisté en mars dernier au campus Condorcet à un colloque « fêtant » les soixante ans de la création du Centre d'Histoire Sociale (CHS) par l'historien du mouvement ouvrier Jean Maitron. L'une des tables rondes s'intitulait « L'expérience de l'intervention sociale pour un laboratoire scientifique ». Dans ce cadre Laura Hobson Faure, professeure à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Camille Taillefer, professeur d'histoire-géographie au lycée Paul Eluard à St-Denis, ont décrit leur action commune pour une prise en compte attentive et compréhensive de la Shoah par les élèves. L'ensemble des documents, des rencontres, des visites, des réactions interactives qu'ils ont mentionnés démontrent une incontestable réussite. Mais comment un tel processus pédagogique pourrait-il se généraliser, notamment dans les quartiers les plus sensibles ?

L'assimilation du Juif à l'Israélien « génocidaire » se banalise, si bien que les boycotts se multiplient vis-à-vis des intellectuels et artistes juifs à l'occasion des festivals et des biennales. Johann Sfar vient d'en être victime à Marseille. Plus percutant encore, le cinéaste Nadav Lapid, exilé en France, auteur de films sans complaisance sur la société israélienne - c'est le moins que l'on puisse dire - se retrouve également frappé d'anathème parce que 10% du financement de son dernier opus provient d'un organisme public israélien. Certes il s'est trouvé défendu par d'autres franges intellectuelles mais l'opprobre et l'intolérance sont semés. L'entrave au concert de Barbara Butch à Grenoble en juillet 2026 apporte une preuve supplémentaire : peu importe que l'intéressée soit reconnue comme une porte-parole de la cause LGBT et une influenceuse qui dénonce la grossophobie dans nos sociétés, il lui est reproché d'avoir signé la pétition en faveur de la loi Yadan - dont elle s'est d'ailleurs ensuite désolidarisée - et d'avoir été invitée à la Pride de Tel-Aviv en 2025. Pour les militants de l'organisation politique LFI et de certaines mouvances propalestiniennes, un seul sujet compte : couper tout lien avec Israël. Sinon c'est le boycott des artistes et des intellectuels juifs pour les invisibiliser. Une telle conception du débat démocratique est pour le moins très dangereuse et inacceptable.

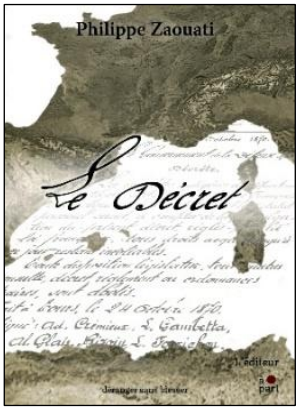
Qu'ils le veuillent ou non, les Juifs se retrouvent intimement liés à l'image d'Israël dans le monde. En France, la campagne pour les élections présidentielles va être favorable aux dérapages de ceux qui veulent recueillir les suffrages des banlieues populaires et ils ont déjà largement commencé à banaliser les insultes ambiguës ou à double sens, sans oublier les menaces physiques. Il est possible que la multiplication des actes antisémites pousse une partie des Juifs à réaliser leur alyah mais l'ambiance générale en Israël n'est pas très attractive. La partie des Juifs religieux farouchement antisionistes depuis des lustres se verra confirmer dans ses convictions, mais elle est très minoritaire tant en Europe qu'aux Amériques. La tentation existe chez une fraction des jeunes Juifs qui se veulent progressistes de militer au sein d'organisations se proclamant juives anti Israël et propalestiniennes, mais nul doute qu'un tel mélange d'identités ne tiendra pas dans la durée… Ces jeunes sont destinés à quitter les références au judaïsme. Nous sommes bel et bien à la recherche de scénarios alternatifs pour les diasporas.

Daniel Richter (août 2026)

Où l'on reparle du décret Crémieux.

Philippe Zaouati dans son livre dont le titre "*Le décret*" annonce la couleur reprend l'histoire et les aléas du décret qui porte le nom d'Adolphe Crémieux, Juif de Provence, arrivé au faîte de l'Etat qui fit tout ce qu'il lui était possible de faire pour intégrer les Juifs d'Algérie à la nation française.

Les Juifs d'Algérie étaient sur place, pour certains, depuis des temps immémoriaux en tout cas d'avant les invasions arabes. Ils avaient été renforcés par les arrivées successives de coreligionnaires en provenance du Moyen-Orient, d'Espagne, d'Italie. Ils étaient organisés autour de leurs rabbins d'Alger, d'Oran et de Constantine en communautés plus ou moins autonomes. Ces rabbins étaient, depuis la conquête de l'Algérie par la France, plus ou moins imposés par le Consistoire parisien et étaient pour la plupart des Juifs d'Alsace-Lorraine. Ils avaient de ce fait une connaissance limitée des problèmes qui se posaient aux Juifs d'Algérie.
Or ces Juifs d'Algérie étaient environ 35 000 ce qui n'était pas négligeable rapporté aux 50 000 juifs que comptait la métropole après la perte de l'Alsace-Lorraine.



Le livre débute un an après la publication du décret qui avait d'ailleurs été publié dans des conditions contestables. En octobre 1870, lors de cette publication, l'empire de Napoléon III s'était écroulé sous les coups des Prussiens, le siège de Paris avait débuté à la mi-septembre et c'est le gouvernement provisoire de Défense Nationale qui assurait la continuité de l'Etat.
La paix avec la Prusse un fois signée, la nouvelle Assemblée Nationale élue en février 1871 se pencha sur les lois promulguées dans la période provisoire et en annula certaines. C'est ce qui faillit arriver au décret Crémieux.

Le décret Crémieux qui francise collectivement les Communautés juives d'Algérie intervient après l'échec de la tentative de la naturalisation individuelle de ces mêmes Juifs. Crémieux passa au-dessus de ce manque d'appétence des natifs pour endosser la nationalité française par un "baptême" collectif - ce qui était d'ailleurs contraire à l'esprit de la Révolution Française qui était défini par Clermont-Tonnerre par le fameux :
"*Il faut tout refuser aux Juifs comme nation et tout accorder aux Juifs comme individus*".
Cette nationalisation collective fut immédiatement combattue par les colons français qui se jugèrent atteints dans leurs privilèges et par la majorité des musulmans qui vécurent mal le passage des Juifs de la condition inférieure de Dhimmi à celle de privilégiés.

Les premiers ne désarmèrent pas, ils éliront des députés ouvertement antisémites et en 1940 obtiendront du Gouvernement de Vichy la révocation du décret Crémieux.

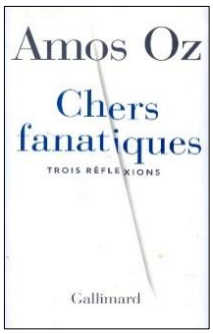
Les seconds attendirent 1962 et la création de la République Algérienne qui se présenta comme musulmane pour indiquer aux Juifs d'Algérie qu'ils avaient à choisir entre "la valise et le cercueil". Ainsi se terminèrent deux millénaires de présence juive en Algérie.

Le jeune héros que Philippe Zaouati a mis en scène participe à la délégation des rabbins qui se rendent en France pour soutenir Adolphe Crémieux. Dans son désir de sauver le décret, il découvre à la fois les Juifs de France et les arcanes de la politique et des politiques. La délégation rencontra Adolphe Thiers qui présidait alors aux destinées de la France, et s'en retourna en Algérie sans savoir ce qu'il en était de l'avenir du décret. Notre héros ne comprit pas non plus quelles étaient les motivations profondes d'Adolphe Crémieux dont l'épouse se convertit un peu plus tard au catholicisme avec ses deux enfants.

La France venait d'être secouée par l'insurrection puis l'écrasement de la Commune de Paris et pour faire bonne mesure par celle de Marseille, avec dans les rangs des insurgés un certain Gaston Crémieux sans attache directe avec Adolphe.
Gaston fut fusillé pour sa participation à la Commune de Marseille. Adolphe réussit avec beaucoup de chances à sauver son décret. Quant au jeune héros nous l'avons laissé sur un quai de la gare d'Avignon, déchiré entre la promesse qu'il avait faite à Esther restée en Algérie et Judith qu'il avait rencontrée dans la Cité des Papes lors de son voyage aller.

Isidore Jacubowiez

Amos Oz *Chers fanatiques*



Les choses ne s'arrangeant pas il n'est peut-être pas inutile de revenir sur le livre qu'a publié le grand écrivain israélien en 2017, il y a bientôt dix années et un an avant sa mort.
Rappelons qu'Amos Oz était un "sabra" né à Jérusalem en 1939 et qu'il a toujours œuvré en faveur d'une reconnaissance du fait palestinien et d'une cohabitation pacifique entre les deux peuples dans des entités séparées. Si ces deux entités tardent trop à voir le jour il est à craindre qu'à terme, ne s'installe entre la Méditerranée et le Jourdain un Etat Arabe après l'instauration temporaire d'un régime autoritaire dirigé par les fanatiques israéliens. C'est à ces chers fanatiques que s'adresse Amos OZ après avoir dit tout le bien qu'il pensait des fanatiques de l'autre bord qu'ils relèvent d'al-Quaida, de Daech, d'al-Nosra, du Hamas, du Hezbollah, des néonazis, des antisémites et, pour que les chose soient claires, des suprématistes blancs, des islamophobes et du Ku Klux Klan.
Comment devient-on un fanatique ? Amos Oz écarte la seule explication économique. Si c'était le cas on aurait dû assister à une déferlante d'attentats dans les pays du Golfe – les plus riches du monde - en provenance des populations africaines voisines – les plus pauvres du monde. Parmi les multiples motifs qui forment le terreau du fanatisme Amos Oz cite le conformisme, le culte voué à un chef religieux ou politique, fascination qu'exercent les stars du show-business et du sport sur les êtres en recherche de projet de vie…. ou de mort. L'infantilisation des populations de par le monde n'est pas un hasard et ce n'est pas le tapage fait autour de la dernière coupe du monde de football qui le contredira. Le fanatique prône une vision manichéenne du monde, un monde en noir et blanc et de plus c'est pour notre bien qu'il agit !
Mais, diront les gens raisonnables, au Moyen Orient la situation est irréversible, ce à quoi Amos Oz ne manque pas de rétorquer que certaines situations qui avaient, à leur époque, été jugées irréversibles sont devenues, le temps aidant, réversibles. Et de citer pêle-mêle De Gaulle et l'Algérie, Sadate et son discours devant la Knesset, Sharon et le retrait des colonies de Gaza, Nixon tirant les Etats-Unis hors du bourbier vietnamien, Gorbachev et l'effondrement de l'Union Soviétique etc…C'est sur une leçon d'optimisme qu'Amos Oz termine son plaidoyer en clamant haut et fort son amour d'Israël, ce pays d'exception où l'on trouve, huit millions et demi de Premiers ministres, huit millions et demi de Prophètes, huit millions et demi de Messies qui chacun ont leur solution pour résoudre ce problème : *Comment vivre en paix avec l'autre ?*

Is. Jacubowiez

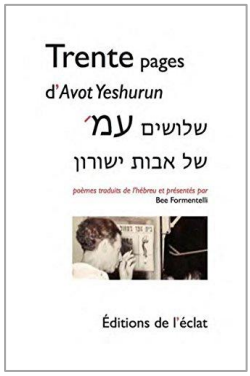
La Lettre de L.J.
Rédaction et administration

13 rue du Cambodge 75020 Paris
Directrice de la publication : Danièle Weill-Wolf,
Comité de Rédaction : Danièle Weill-Wolf, Simone Bismuth, Albert Szyfman , Jacques Bodereau, Isidore Jacubowiez, Martine JacobsterMorcel.
Impression : CopyPro 26 avenue Gambetta 75020 Paris

Dépôt légal à la parution ISSN 1145-0584

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur

Avot Yeshurun entre ses langues



Les lieux où nous avons vécu, les maisons que nous avons connues, les hommes qui nous ont été proches nous suivent en secret. C'est ainsi que la petite ville d'où je viens m'a suivi à Tel-Aviv. Indulgente, la ville de Tel-Aviv y consent. Elle a compris que tu aimes en elle des rues d'ailleurs, des coins d'ailleurs qui rappellent le passé. Et quand une vieille maison est détruite, ah, quel malheur, quelle honte ! Tel-Aviv, ville sainte.

Cet exergue à lui seul donne au lecteur quelques bornes du cheminement d'Avot Yeshurun, né Yikhiel Perlmuter en 1904 dans un village d'Ukraine.Il grandit à Krasnystaw, non loin de Lublin, dans une famille hassidique. Le jeune homme quitte la Pologne en 1925 pour rejoindre la Palestine. Son premier cycle de poésies paraît en hébreu dans la revue dirigée par Avraham Shlonski[1], *Turim/Époques*,en 1934. Le poète y exprime sa difficulté de s'intégrer dans un milieu culturel et littéraire qui ne lui convient pas. Contrairement à ses contemporains (Avraham Shlonski, Natan Alterman, Yonatan Ratosh qui, bien que différents les uns des autres, écrivent une poésie du "nous", du collectif, Yeshurun écrit une poésie autobiographique, personnelle, pouvant aller jusqu'à la confession la plus intime. De plus il se distingue d'emblée en forgeant un hébreu bien à lui, en distordant la langue, en la déformant même, allant jusqu'à la briser. Mais surtout, le yiddish et l'arabe résonnent dans toute son œuvre comme des langues-sœurs qui l'accompagnent depuis son arrivée dans le pays. Le poète se réfère non pas au terme hébraïque *yahadut*, le judaïsme, la judéité, mais à son homologue en yiddish : *yandès*, qui signifie également dans cette langue « conscience morale » et « audace, impudence ».

En 1948, il quitte le nom de Perlemuter, littéralement : " perle-mère" au monde paternel en adoptant le patronyme de Avot Yeshurun : " Les pères – ancêtres - regarderont"[2]. Or il s'agit en réalité d'une double rupture puisqu'il a abandonné en même temps que le pays natal et toute sa famille la langue maternelle, le yiddish.

À la suite de la Shoah et de la guerre d'indépendance, Avot Yeshurun construit une œuvre qui se réfère métaphoriquement à la faille syro-africaine[3], et qu'il applique à sa triple faille intime : l'abandon de sa famille, l'assassinat des siens pendant la Shoah, et la création de l'État d'Israël qui n'a pas su intégrer les habitants arabes dans sa déclaration d'Indépendance.

En 1952, il publie dans le journal Ha-Arets un poème célèbre intitulé *Pessah 'al ha-kukhim/Pessah sur les niches.* Il crée dans ce long texte une polyphonie de langues, en utilisant son hébreu, celui de la troisième *aliya*[4] comportant des mots en yiddish et des expressions en arabe. Il y parle avec tristesse de la disparition des paysans arabes, issus du modèle du Bédouin biblique, du paysage israélien d'après 1948 en évoquant la destruction totale des Juifs de *Poyln*, (Pologne) et l'oubli du *yandès*. Ce poème est violemment critiqué, lu comme une menace à l'égard de l'ethos sioniste des années cinquante.

En fait le multilinguisme est l'une des caractéristiques marquantes des premières œuvres de Yeshurun mais le poète y ajoute de véritables acrobaties linguistiques – néologismes, hybridité formelle – qui caractérisent également le modernisme yiddish du début du XX^{è} siècle[5] de sorte que l'on peut dire qu'une poétique ou une sensibilité poétique yiddish a façonné son approche même de l'écriture de l'hébreu. Bee Formentelli, la traductrice de Yeshurun en français, ajoute que « c'est à " force de briser ", en construisant son identité de poète sur les ruines de la langue maternelle qu'il s'est fait Avot Yeshurun[6]. »

J'ai abandonné un pays, j'ai abandonné une langue,
J'ai abandonné un peuple.
J'ai abandonné une ville. J'ai abandonné des Perlemuter
Juifs. J'ai abandonné leur langue.
J'ai abandonné mon père, j'ai abandonné ma mère,

[1]=Avraham Shlonski (1900-1973), l'un des principaux poètes hébraïques à partir des années trente. Fait partie de la génération née en Europe orientale. Sa poésie est d'inspiration symboliste, influencée par la poésie russe du début du XX^{è} siècle.

[2]=FORMENTELLI Bee, *Trente pages d'Avot Yeshurun,* préface. Paris, Éditions de l'Éclat, 2016, p. VIII.

[3] Faille syro-africaine : ensemble de la faille tectonique qui s'étire en Afrique et en Asie Mineure sur environ 7 000 kilomètres, et 30 à 100 kilomètres de largeur, du Liban jusqu'au Mozambique, en passant par la mer Rouge et les grands lacs africains.

[4]=Troisième *aliya* : vague d'émigration de Juifs d'Europe en Palestine mandataire entre 1919 et 1923.

[5] Cf. ERTEL Rachel, *Brasier de mots*, Paris, Liana Levi, 2003.

[6] FORMENTELLI, *op. cit.* p. IX.

J'ai abandonné mes frères et ma sœur
Et je suis allé en terre de Palestine tel-avivienne
Et j'ai adopté un hébreu tel-avivien[7].

Avot Yeshurun cherche à approfondir ce qu'il ressent comme l'étrangeté de l'hébreu. Il n'hésite pas à écrire dans une langue polyphonique où s'entrelacent des mots yiddish, arabes, polonais. Il choisira d'écrire « entre » ses langues, entre ses deux langues maternelles qui n'en sont pas : l'hébreu, langue d'adoption, et le yiddish, « ni langue naturelle, ni langue maternelle à proprement parler [8] » parce qu'habité en permanence, écrit Rachel Ertel, par « une inquiétude ontologique ». Voici ce que dit Yeshurun à ce sujet :

« J'entends des deux oreilles et chacune de mes deux oreilles entend une langue différente. L'une entend l'hébreu, l'autre le yiddish. Je n'ai pas le choix… Ma langue maternelle c'est le yiddish. J'ai pourtant écrit que ma langue maternelle c'était l'hébreu. Ceci est la vérité et cela est la vérité[9].

Au début des années soixante, il retrouve dans un tiroir une liasse de lettres en yiddish écrites par sa famille et en particulier par sa mère. Il va les transcrire en hébreu, tout en y entrelaçant les phrases des siens en yiddish : ce sont *les Trente pages d'Avot Yeshurun*, recueil qui incarne les trente jours de deuil du judaïsme. On y ressent la culpabilité à l'égard de ses proches auxquels il n'a pas ou si peu répondu et il tente par cette approche poétique inédite entre lettres et poèmes de faire revivre la « langue calcinée », la « langue perdue », la « langue morte de [ses] morts ». À partir de *Trente pages*, le poète s'acharnera à défigurer, à déformer son hébreu, à le profaner en l'amenant à fréquenter le yiddish, langue première sans statut, langue de bric et de broc, langue « en tas », « en vrac », langue de la « racaille en haillons », langue « tzigane ».

Bien qu'ils fassent référence de manière générale à l'influence du passé sur l'écriture actuelle, les commentaires de Yeshurun impliquent la relation enchevêtrée de la littérature hébraïque moderne avec son passé diasporique, une relation encore compliquée par le fait que l'hébreu n'est pas la langue maternelle d'un grand nombre de ces premiers écrivains et poètes. Pour un poète comme Yeshurun, transposer la langue maternelle en hébreu impliquait, voire nécessitait, un acte de traduction et, dans de nombreux cas « la parole de la mère était le yiddish ». Dans un entretien intime avec sa fille Hilit en 1982, Yeshurun parle de la relation entre son écriture hébraïque et le yiddish, sa langue maternelle, comme d'une négociation constante et compliquée entre l'absence et la présence : « Mon hébreu est une personne qui vit ici, dans le pays, en ce moment même… Ce n'est pas de l'hébreu, c'est du yiddish, du polonais, et c'est aussi de l'hébreu, tout ce que j'ai accumulé en chemin. L'élément yiddish me manque. Il y a un trou dans l'âme parce que je n'écris pas en yiddish parce que je n'ai pas le yiddish. Pour calmer ce manque d'expressivité, ce trou se remplit d'expression, de signes, de points[10]… ».

Ainsi, c'est dans une langue métisse, un hébreu descendu de son piédestal et venu à la rencontre du parler de son enfance qu'Avot Yeshurun parvient à rencontrer à nouveau les siens par la grâce du langage poétique. *« Odkhem, undzerloshn yiddish, lashonshelanu, yiddish lushn »* : « Merci, langue yiddish », écrit AvotYeshurun dans cette langue hybride dans le poème « Langue tel-avivrienne[11] »

Michèle Tauber (Août 2024)

Avot Yeshurun a été traduit en français par Bee Formentelli à travers trois recueils :

- *La faille syro-africaine*, Paris, Actes Sud, 2006

- *Trente pages d'Avot Yeshurun*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2016. Édition bilingue.

- *À présent je n'ai pas*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2021. Édition bilingue.

[7]=AVOT YESHURUN, « Bien du plaisir », in *La faille syro-africaine*, Paris, Actes Sud, 1992, p. 175-6.
[8] ERTEL Rachel, *Dans la langue de personne*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 14.
[9] AVOT YESHURUN, Entretien avec Avot Yeshurun, *La faille syro-africaine, op. cit.,* p. 229.
[10] LAHMAN Lilakh (dir.), *Comment lire Avot Yeshurun*, Tel Aviv, Ha-kibbutz ha-me'uhad (en hébreu), 2011, p. 221.
[11] « Langue telavivrienne » : jeu de mots dans l'épithète : Tel-aviv + ivrit (= hébreu), comme si Tel Aviv incarnait l'hébréïtude.

« L'Unisson »

« Célébrer la solidarité, la fraternité, porter un message d'espoir et d'optimisme sera toujours indispensable »(1). C'est le pari formidable qu'a fait Philippe Guyonnet, *(2)* lorsqu'il a décidé de *« créer la cuvée d'un vin qui célèbre le franco-judaïsme. Une cuvée kasher* - ***L'Unisson*** - *expression de solidarité envers mes compatriotes juifs ».*
Il rend aussi hommage à son arrière-grand-mère maternelle *«qui a su faire des choix justes»,* révoltée par l'attitude de Pétain. La famille a pris fait et cause pour la France libre.

Philippe Guyonnet, ce « Juste », a deux vies : l'une de consultant à Paris, l'autre de vigneron. Il est issu d'un milieu à la fois catholique et républicain qui s'inscrit, dit-il, dans la grande tradition de l'universalisme français.

La cuvée « **L'Unisson** » est un hommage à cette fraternité républicaine où chacun est libre d'être qui il est dans le respect de la diversité. Ce qui a motivé cette cuvée c'est son indignation face à l'explosion de l'antisémitisme dans notre pays, quasi immédiatement après le 7-Octobre, avant même toute considération quant à la réponse d'Israël dont chacun « *est libre de penser ce qu'il veut* ».

Il explique : *« j'ai été particulièrement déçu de la quasi-absence de réaction des Français non juifs de ma génération. Face à une situation d'une telle gravité ne rien faire aurait été pour moi (je pèse mes mots) une forme de complicité ».* Il a donc cherché un moyen d'exprimer sa solidarité en espérant inspirer d'autres actions, pensant que des initiatives citoyennes, même modestes, auront d'autant plus de résonance qu'elles seront le fait de non-juifs… « *J'étais vigneron, j'ai fait du vin* ».

Philippe Guyonnet voulait un vin qui célèbre le franco-judaïsme et donc créer une cuvée que tout le monde puisse boire et qui soit kasher car il aurait été étrange de faire une cuvée célébrant la fraternité et qu'une partie de ceux à qui elle était destinée ne puisse pas la boire ! C'est ainsi que notre homme s'est trouvé accompagné du rabbinat Loubavitch - dont le Rav Attlan - qui a bien voulu accompagner le projet. *« L'aventure elle-même a été l'occasion de très beaux échanges »* confiera-t-il.

Sur chaque bouteille de « **L'Unisson** » figure ce texte : ***L'Unisson est née d'une rencontre interconfessionnelle : cette cuvée est un témoignage de solidarité envers nos compatriotes juifs et une célébration d'un principe fondateur de la République : « la fraternité »***

Par son action ce « ♫ quelqu'un de bien ♫ » nous amène à croire qu'un monde meilleur sera toujours possible…

D.W-W.

(1) Rencontre avec Philippe Guyonnet – Revue L'Arche mai-juin 2026
(2) Depuis 2021, à Vouvray en Touraine, il développe un domaine de 12 ha.



Philippe Guyonnet



Notre programme pour l'année 5787

le dimanche 27 septembre 2026
***Fête des retrouvailles** avec Michèle Tauber*
*« En compagnie de Cyrille Fleischmann » spectacle original créé et interprété par **Hanna Rosenblum** et **Michèle Tauber**, au piano : **Laurent Grynszpan***

Conférences à venir à la rentrée

Mercredi 9 septembre
Roger Fajnzylberg, ex-directeur de l'O.S.E.
« Ce que j'ai vu à Auschwitz - Les Cahiers d'Alter

Mercredi 14 octobre
***Johanna Lehr,** historienne :*
« Auschwitz, une histoire de femmes. Les Françaises du bloc 10 »

Mercredi 11 novembre
***Zoé Grumberg**, Historienne : « La schizophrénie des Juifs communistes ».*

Conférences passées

Les conférences *sont enregistrées et peuvent être visionnées sur notre site internet*
https://www.liberte-du-judaisme.org/archives
*Vous y trouverez également **les lettres LJ***

Ici et ailleurs

- du 6 septembre au 29 novembre 2026 : Journées de la culture juive européenne dans divers endroits :
programme : https://www.jecpj-france.com/

Au MahJ - jeudi 17 septembre 2026 à 19 h :
Daniel Mendelsohn en conversation avec LéaVeinstein
Jusqu'au 1er novembre 2026
le mahJ propose une nouvelle présentation de ses collections en lien avec la **fête de *Soukkot*.** Autour de l'accrochage « Marc Chagall, **« Jour de fête », 1914 »**
À l'occasion de ce prêt exceptionnel par la Kunstsammlung Nordrhein-Westfalen de Düsseldorf, Pour interpréter cette œuvre énigmatique, l'accrochage est accompagné de sept pastilles sonores proposant une lecture par l'historien Jean Baumgarten, le yiddishiste Arnaud Bikard, l'historien de l'art Itzhak Goldberg, l'artiste Franck Leibovici, le rabbin et philosophe Marc-Alain Ouaknin, la conservatrice Pascale Samuel et la psychologue Nathalie Zajde.
- mardi 13 octobre à 19 h à l'auditorium :
Delphine Horvilleur en conversation avec Stéphane Bou À l'occasion de la sortie de « Sermons sous les décombres »
du 15 octobre 2026 au 14 mars 2027 : « Georges Kars, un bohémien à Paris »
Première grande rétrospective parisienne consacrée à Georges Kars, (1882-1945) Figure majeure de l'Ecole de Paris : peintures dessins et documents d'archives.

- dimanche 20 septembre 2026 à 11 h 30
Cérémonie du Yizkor (81ème anniversaire) -au Cimetière parisien de Bagneux , à la Mémoire des Victimes de la Shoah (organisée par le Farband)

Au Mémorial de la Shoah : - du 10 au 12 octobre : **Forum Générations de la Shoah** (4ème rencontre intergénérationnelle)

Mercredi 7 octobre 2026 : des commémorations auront lieu partout en Israël et dans le monde.

Eli Sharabi et Shani Cohen présenteront la Cérémonie nationale commémorative des familles du 7-Octobre. L'ancien otage et l'actrice israélienne animeront cette cérémonie indépendante organisée le 7 octobre prochain au parc Hayarkon de Tel-Aviv. **L'événement Baptisée « Cérémonie nationale commémorative des familles du 7-Octobre »**, cette initiative indépendante est organisée par Kumu, un mouvement citoyen israélien qui œuvre pour que les événements et les enseignements du massacre ne soient jamais oubliés.
La première édition s'était déroulée en 2024, après le refus de plusieurs familles endeuillées de participer à la cérémonie officielle du gouvernement, auquel elles reprochaient ses défaillances avant et pendant la guerre contre le Hamas.
Comme les années précédentes, la cérémonie sera diffusée par des médias israéliens et étrangers ainsi que dans le cadre d'événements communautaires à travers le monde.
A **Tel-Aviv, l'esplanade du musée des Beaux-arts, devenue «place des Otages»**, qui est devenue l'un des lieux emblématiques de la mobilisation pour le retour de ces derniers, **est officiellement rebaptisée «Place de la Mémoire»**. …. (extrait d'un article I24news)

Cérémonie de commémoration du 7 Octobre à la Synagogue de la Victoire 7 octobre 2026 de 19:30 à 21:30 (sur inscription)

Au Mémorial de la Shoah, Paris
- jusqu'au 15 octobre 2026 : Exposition *« Simone Veil. Mes sœurs et moi »* Conçue par le réalisateur et photographe David Teboul
- jusqu'au **31 décembre** : Images de la rafle du « billet vert » (**Lior Lalieu**, responsable de la photothèque du Mémorial de la Shoah et **Jean-Marc Dreyfus**, historien.)

La Lettre de L.J. (septembre-octobre 2026)
Sommaire n°201

Éditorial …… p 1
-Barbara Butch…(IJ) …… p 1
4ème Forum des Générations de la Shoah. (MJM) …… p 2
Vers un nouveau franco-judaïsme ? (M. Cohen) …… p 3
Vers l'antisémitisme infini et éternel ? (D. Richter) …. p 5
Où l'on reparle du décret Crémieux. (IJ) …… p 7
Amos Oz Chers fanatiques (IJ) …… p 8
Avot Yeshurun entre ses langues (M. Tauber) …… p 9
« L'Unisson » (DWW) …… p 11
Activités de L.J. …… p 11
. Le programme des conférences…… p 12
- Ici et ailleurs …… p 12